

Image not found or type unknown



La maison apres le divorce

Par **chimel**, le **02/03/2008** à **10:23**

bonjour,j'ai construit deux maisons sur le terrain de ma femme (je suis maçon) une ,notre residence principale ,une en location;
aujourd'hui divorcés qu'en est t il des maisons à savoir,lui reviennent t elles,vu que c'est son terrain ou ai je droit a une partie de l'argent des maisons?